

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 32 (1896)
Heft: 121

Vereinsnachrichten: Rapport de la Commission de vérification des Comptes : exercice
1895

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAPPORT

de la Commission de vérification des Comptes.

Exercice 1895.

MESSIEURS,

Les soussignés, en l'absence de M. Dapples, ont examiné les comptes de 1895 le 3 juin dernier. Ils les ont trouvés conformes aux écritures et ils ont constaté le bon ordre qui règne dans notre comptabilité.

L'exercice solde par un boni de 895 fr. 45, mais soit l'impression de la table des volumes de la 3^me série du Bulletin, soit celle du supplément au catalogue de la bibliothèque absorberont au delà de la somme disponible ; en outre, il n'a été publié que trois bulletins au lieu de quatre et, depuis deux ans, il n'a pas été donné de livres à la reliure. L'allocation de 300 fr. que veut bien nous faire l'État et le léger sacrifice demandé à nos membres depuis deux ans sont indispensables à l'équilibre de nos finances, si nous ne voulons pas diminuer l'importance de notre Bulletin. Si nous examinons les comptes de plus près, nous voyons le fait réjouissant que les recettes provenant des finances d'entrées et des cotisations annuelles ont dépassé les prévisions, ce qui prouve la prospérité de notre Société. L'intérêt de nos titres a été un peu supérieur à la somme indiquée dans le dernier rapport, mais nous devons nous attendre à voir ce chapitre de nos recettes diminuer encore ; il n'y a pas eu de mouvements de titres pendant cet exercice.

Le « Bulletin », la principale de nos dépenses, a coûté moins que le budget ne le prévoyait, grâce à l'absence d'un quatrième fascicule. Le N^o 116 nous est revenu à 947 fr. 70, le 117 à 505 fr. 10 et le 118 à 913 fr. 05, soit 800 fr. en moyenne. Les

recettes de ce chapitre ascendent à 647 fr. 20 (Allocation de l'Etat 300 fr., abonnements 48 fr., tirages à part 347 fr. 20).

La « Bibliothèque » a été utilisée par 92 personnes qui ont pris en lecture 206 volumes et 239 brochures. Le travail de revision est poussé très activement et tout fait espérer que le supplément au catalogue paraîtra cette année encore. Nous remercions tout particulièrement MM. Gauthier, notre président, et M. Pelet, fils, d'avoir bien voulu se consacrer à ce travail ingrat pour aider notre bibliothécaire.

Nous émettons le vœu qu'une entente s'établisse avec la Bibliothèque cantonale pour l'achat de volumes ou l'abonnement à de nouvelles publications, afin qu'il n'y ait pas double emploi ou qu'éventuellement certains ouvrages de prix soient achetés par la subvention de l'une ou l'autre des parties. Il serait à désirer aussi que certaines branches des sciences ne soient pas trop favorisées au détriment d'autres, car la bibliothèque possède, par exemple, une belle collection de publications de zoologie et de géologie, tandis que les ouvrages et périodiques de botanique font défaut.

En résumé, nous concluons en vous priant d'adopter les comptes de 1895 tels qu'ils vous sont présentés et de voter des remerciements à M. Pelet, notre caissier démissionnaire, pour les bons services qu'il a rendus à notre Société.

Les Commissaires :

C. ROSSET.

Aug. NICATI.

